



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
28	29	29

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 MARS 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Quentin TILLARD

Conseillers municipaux présents : Jean-Pierre SERRUS, Aurélie GROSSO, David MANDINE, Nathalie JEAN, Philippe VANHALST, Alix DIOP, Yaya BOUKHECHAM, Charlotte VADEBLE, Jean-François MASCARO, Lydie MILAD, Ludovic JEAN, Florence LECOCQ, Hugo LEGENDRE, Claire SCHAAF, Quentin TILLARD, Solange GHAOUI, Cyril MERLIN, Laure WALLET, Alain VERON, Maria PENHARD, Pierre DENIZET, Delphine TOMAS, Waren BOUKHECHAM, Valérie BONNET, Robert MARTI, Florence LENOBLE, Jean-Philippe PROST, Maria RAT

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : Patrick URAS à Aurélie GROSSO

Conseillers Municipaux absents :

Délibération N° 26/21-

OBJET : TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : M. Jean-Pierre SERRUS

Pour faire suite aux élections du maire et des adjoints au maire, il est proposé au conseil de prendre acte de l'ordre des conseillers au tableau du conseil municipal.

Il est ainsi rappelé l'article L2121-1 du code général des collectivités territoriales :

« Après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux.

Sous réserve du dernier alinéa des articles L2122-7-1 et L2122-7-2 et du second alinéa de l'article L2113-8-2, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste.

En ce qui concerne les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge. »

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-1,
Vu les résultats de l'élection municipale du 15 Mars 2026,
Vu la délibération portant élection du maire,
Vu la délibération portant création de huit postes d'adjoints au maire,
Vu la délibération portant élection des adjoints au maire,
Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints au maire,
Le Conseil Municipal,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/03/2026

Application agréée E-legalite.com

PREND ACTE du tableau du conseil municipal ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



Le Secrétaire de séance :

Quentin TILLARD

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le...25/03/26
Et de la publication sur le site internet le...25/03/26.....
ou notification le...25/03/26

REÇU EN PREFECTURE

le 25/03/2026

Application agréée E-legalite.com

DÉPARTEMENT
Bouches-du-Rhône
ARRONDISSEMENT
AIX-EN-PROVENCE

COMMUNE :

Toutes les communes

LA ROQUE D'ANTHERON

EPCI à fiscalité propre :

METROPOLE AMP

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

29

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	Monsieur	SERRUS Jean-Pierre	01/06/1960	20 Mars 2026	1333	15 Mars 2026
2	Première Adjointe	Madame	GROSSO Aurélie	19/12/1984	20 Mars 2026	1333	15 Mars 2026
3	Deuxième Adjoint	Monsieur	MANDINE David	31/05/1973	20 Mars 2026	1333	
4	Troisième Adjointe	Madame	JEAN Nathalie	15/08/1966	20 Mars 2026	1333	
5	Quatrième Adjoint	Monsieur	VANHALST Philippe	17/04/1956	20 Mars 2026	1333	
6	Cinquième Adjointe	Madame	DIOP Alix	31/01/1983	20 Mars 2026	1333	
7	Sixième Adjoint	Monsieur	BOUKHECHAM Yaya	30/09/1967	20 Mars 2026	1333	
8	Septième Adjointe	Madame	VADEBLE Charlotte	14/08/1973	20 Mars 2026	1333	
9	Huitième Adjoint	Monsieur	MASCARO Jean-François	14/01/1977	20 Mars 2026	1333	
10	Conseiller Municipal	Monsieur	DENIZET Pierre	07/05/1947	15 Mars 2026	1333	
11	Conseiller Municipal	Monsieur	VERON Alain	02/07/1962	15 Mars 2026	1333	
12	Conseillère Municipale	Madame	LECOCQ Florence	22/10/1968	15 Mars 2026	1333	
13	Conseillère Municipale	Madame	PENHARD Maria	10/04/1971	15 Mars 2026	1333	
14	Conseiller Municipal	Monsieur	LEGENDRE Hugo	29/01/1973	15 Mars 2026	1333	
15	Conseillère Municipale	Madame	MILAD Lydie	05/04/1973	15 Mars 2026	1333	
16	Conseiller Municipal	Monsieur	URAS Patrick	20/08/1974	15 Mars 2026	1333	
17	Conseillère Municipale	Madame	SCHAAF Claire	22/07/1982	15 Mars 2026	1333	
18	Conseillère Municipale	Madame	TOMAS Delphine	22/09/1984	15 Mars 2026	1333	
19	Conseiller Municipal	Monsieur	MERLIN Cyril	12/01/1985	15 Mars 2026	1333	
20	Conseillère Municipale	Madame	WALLET Laure	13/01/1985	15 Mars 2026	1333	
21	Conseillère Municipale	Madame	GHAOUI Solange	13/03/1986	15 Mars 2026	1333	
22	Conseiller Municipal	Monsieur	JEAN Ludovic	08/05/1989	15 Mars 2026	1333	
23	Conseiller Municipal	Monsieur	TILLARD Quentin	15/08/1990	15 Mars 2026	1333	
24	Conseiller Municipal	Monsieur	MARTI Robert	31/05/1951	15 Mars 2026	645	
25	Conseillère Municipale	Madame	BONNET Valérie	10/02/1970	15 Mars 2026	645	
26	Conseillère Municipale	Madame	LENOBLE Florence	07/04/1977	15 Mars 2026	645	
27	Conseiller Municipal	Monsieur	BOUKHECHAM Waren	27/05/1987	15 Mars 2026	645	
28	Conseillère Municipale	Madame	RAT Maria	26/02/1960	15 Mars 2026	464	
29	Conseiller Municipal	Monsieur	PROST Jean-Philippe	13/08/1971	15 Mars 2026	464	

Cachet de la mairie :



REÇU EN PREFECTURE

le 25/03/2026

Certifié par le maire

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint)

Application agréée E.legalite.com le 20 Mars 2026

99_DE-013-211300643-20260320-DEL IE_26_21